

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
c. Locaux industriels
d. Logements sociaux : exo de longue durée

649
0
76 879
0

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
b. Mayotte

1 801
>>>

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
b. Base minimum
c. Locaux industriels
d. Autres allocations

>>>
>>>
>>>
>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil municipal
b. Par la loi

329 660

Taxe foncière non bâtie :

- a. Par le conseil municipal
b. Par la loi (terres agricoles)
c. Par la loi (autres)

4 277

Cotisation foncière des entreprises

- a. Par le conseil municipal
b. Par la loi

>>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
b. Logements vacants soumis à la THLV
c. Bases dégrévées hors locaux vacants
d. Bases dégrévées locaux vacants
e. Bases dégrévées majo THS

89 200
>>>
15 785

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
b. Centrales électriques
c. Centrales photovoltaïques
d. Centrales hydrauliques
e. Centrales géothermiques
f. Transformateurs électriques
g. Stations radioélectriques
h. Installations gazières et autres
i. Taxe sur les pylônes

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA prév. (compensation TH)
b. TVA prév. (comp. CVAE)
c. Coefficient correcteur
d. Taux FB commune 2020
e. Taux FB département 2020

>>>
0
1,216953
13,34
14,26

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux plafonds de 2024	Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	32,78	98,55	1,50000	97,05
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	55,15	137,88	2,45000	135,43
Taxe d'habitation (TH)	24,45	24,63	61,58	7,73000	53,85
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>
>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Tx moy. 75% départemental
b. Taux maximum de la majo

12,50
>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de niveau :

- a. National
b. Communal

>>>
>>>

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>
>>>

Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou des communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

>>>

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le
ID : 057-215702077-20240413-20240413111-DE

COMMUNE : 207 FAREBERSVILLER
 ARRONDISSEMENT : 57 FORBACH
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC SAINT-AVOLD



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	4 635 448	27,60	97,05	4 795 000	1 323 420	27,60	1 323 420
Taxe foncière non bâties (TFNB)	32 395	65,08	135,43	33 400	21 737	65,08	21 737
Taxe d'habitation (TH)	101 685	17,03	53,85	89 200	15 191	17,03	15 191
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	1 360 348	1 360 348	>>>	1 360 348

Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence 2024 (col. 4 x col. 2 x col. 3)	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)
Taxe foncière non bâties (TFNB)	1 360 348 = 1,000000		
Taxe d'habitation (TH)	1 360 348		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

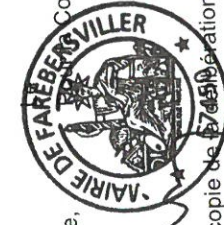
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur
	0			79 329	0	0	303 799

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024
		383 128		



À METZ
 Le 11 MARS 2024
 Pour la Direction des Finances publiques,
 ETIENNE EFFA
 DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le
 Pour la Préfecture,

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le
 ID : 057-215702077-20240413-2024041311-DE